

# BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## MAIRIE DE SAINT SORLIN EN BUGEY

### LA POUPONNE

N°114 – OCTOBRE

#### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020 – EXTRAITS

*Le compte rendu peut être consulté sur le tableau d'informations de la mairie ainsi que sur le site internet.*

Présents : Patrick MILLET, Jérôme BERTRAND, Jacky BLANCHARD, Bernadette COURIOL, Hélène DENOYER, René DESSERRIERES, Hervé FONTAINE, Magali JOFFRAUD, Murielle KIRCHHOFF, Florent MARTELIN, Aline RAT et Céline TROPIBANI.

Absents excusés : François PONCIN et Tony LHOMME  
Jean-Pierre MINAND (qui donne pouvoir à Bernadette COURIOL)

Secrétaire de séance : René DESSERRIERES

#### 1 – Tarifs communaux 2021 :

A l'unanimité le conseil municipal approuve les tarifs proposés par la commission finances, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, comme suit :

<b>Camion outillage</b>	Emplacement	50.00 €
<b>CIMETIERE</b>		
Concession simple 2M2	15 ans	90.00 €
	30 ans	180.00 €
	50 ans	300.00 €
Concession double 4M2	15 ans	180.00 €
	30 ans	360.00 €
	50 ans	600.00 €
Columbarium - 1 CASE (4 urnes)	15 ans	180.00 €
	30 ans	360.00 €
	50 ans	600.00 €
Caveaux		2 650.50 €
<b>FOYER COMMUNAL</b>		
Habitants de St-Sorlin	1 week-end	200.00 €
Non résident à St Sorlin	1 week-end	500.00 €
<b>Caution pour tous</b>		<b>500.00 €</b>
Associations de Saint-Sorlin		Gratuit
<b>LOCAL du STADE</b>		
	<b>Le week-end</b>	
UNIQUEMENT pour les habitants de St-Sorlin		80.00 €
<b>Caution</b>		<b>200.00 €</b>
Associations de Saint-Sorlin		Gratuit
<b>Location BANCS et TABLES (Ne quittent pas la commune)</b>		
UNIQUEMENT pour les habitants de St-Sorlin		
	BANC	1.00 €
	TABLE	3.00 €
Associations de Saint-Sorlin		Gratuit

## **2 – Tarif de l'eau pour 2021 :**

A l'unanimité le conseil municipal approuve l'augmentation du prix du m3 d'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et fixe le prix du M3 d'eau potable à 0,5963 € pour la part communale (contre 0,5049 € en 2020).

## **3 – Tarif de l'assainissement :**

Selon le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau, les aides aux travaux futurs seront conditionnées à un tarif de 1 €/m3 HT minimum (Part communal + part délégataire, hors redevance) pour l'assainissement. Il est donc nécessaire d'augmenter la part communale de 0,2456 €/m3 HT.

Sur proposition de la commission finances, il est proposé de faire cette augmentation en deux ans.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'augmentation du prix du m3 d'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et fixe le prix du m3 à 0,7948 € pour la part communale (contre 0,6679 € en 2020).

## **4 – RIFSEEP : revalorisation et instauration IFSE régie :**

Sur proposition de la commission finances le montant de base de l'IFSE (part fonctionnelle du régime indemnitaire des agents, révisée tous les 4 ans) est revalorisé de 5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La part du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) reste inchangée.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette modification et accepte l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP.

## **5 – Achat défibrillateur :**

Le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire d'installer un défibrillateur à proximité du foyer communal. Magali JOFFRAUD présente deux devis :

- Entreprise SECURIMED pour 2 434,80 € TTC
- Entreprise Dumont Sécurité pour 2 200,99 € TTC

A l'unanimité, le conseil municipal choisit l'entreprise DUMONT SECURITE pour la fourniture d'un défibrillateur au prix de 2 200,99 € TTC.

## **6 – Programme de travaux de voirie 2020 : choix de l'entreprise**

Après réalisation d'un appel d'offre avec un avis de Publicité Libre et réception de 3 propositions de prix, la commission voirie propose la réalisation d'un programme comprenant :

1. Réalisation d'un enrobé Chemin de Compierre
2. Réalisation d'un plateau surélevé au carrefour rue de Breuvant/chemin de Compierre
3. Réalisation « Chemin du Vivier »

Après analyse des offres de prix des sociétés CTPG, PASSAQUET ET SOCATRA, la commission voirie propose de retenir la société moins-disante, soit SOCATRA, pour un montant de 51 974,00€HT, soit 62 368,80€TTC

A l'unanimité, le conseil municipal choisit le devis de l'entreprise SOCATRA pour un montant HT de 51 974,00 €.

## **7 – CCPA : demande de fonds de concours pour le programme de travaux de voirie 2020 :**

La commune peut bénéficier d'une aide financière de 50% du montant HT du programme d'investissement des travaux de voirie 2020 par le biais du fond de concours de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter l'aide de la CCPA par le biais du fond de concours pour un montant de 50 % du montant HT des travaux soit la somme de 25 987,00 €.

## **8 – Représentants de la commune au comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires :**

A l'unanimité le conseil municipal nomme en tant que représentants de la commune au Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

- Patrick MILLET, Maire, président de droit.
- Magali JOFFRAUD
- Tony LHOMME
- René DESSERRIERES
- Aline RAT

## **9 – Révision des loyers communaux : mode de calcul :**

A la demande du trésorier il convient de préciser le mode de révision de tous les loyers communaux (manque de précision sur les anciens baux).

Le mode de calcul utilisé jusqu'à ce jour est l'IRL (Indice de Révision des Loyers) communiqué par l'INSEE.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve que les révisions des loyers soient faites avec l'IRL fournit par l'INSEE.

## **10 – FNACA : subvention complémentaire pour l'année 2020**

A l'unanimité le conseil municipal approuve la demande de subvention complémentaire d'un montant de 100 € pour l'association FNACA.

## **11 – Coupes affouagères 2020 :**

Florent MARTELIN en charge de la commission « Développement Durable » rappelle que tous les habitants occupant un domicile réel et fixe à St-Sorlin en Bugey peuvent bénéficier de l'affouage. Bien que de moins en moins d'habitants souhaite profiter de cet avantage (sans même en user pour certains), la commission propose de reconduire cet usage pour une campagne de 2 ans sur le lot 15 de la forêt communale « au creux de Montfalcon »

Le prix de 100 € est proposé pour chaque coupe affouagère.

Il convient de désigner trois garants et propose les noms de :

- Florent MARTELIN,
- Jean-Pierre MINAND,
- Jacky BLANCHARD

Chaque affouagiste devra signer le règlement d'affouage. **Les inscriptions se feront en mairie du 22 octobre au 06 novembre 2020.**

Le conseil municipal, par 10 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS approuve le programme de coupes affouagères 2020.

## **12 – location appartement N° 2 – 117 Grande rue : avenant au bail**

Suite à la réalisation de travaux d'isolation (changement des huisseries) et de réfection de la salle de bains dans l'appartement N° 2 (logement de type F4), le maire propose d'augmenter le prix du loyer de façon forfaitaire à savoir 20 € par mois (montant maximum réglementaire).

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le renouvellement du bail de l'appartement N° 2 pour un loyer mensuel de 331,93 € hors charges à partir du 01/07/2021.

## **13 – Adhésion PAYFIP :**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, les entités publiques ont l'obligation de proposer une offre de paiement en ligne pour leurs usagers. Pour répondre à cette obligation, la DGFIP propose d'adhérer à PAYFIP. Cette plateforme permettra à l'usager de payer en ligne par CB ou par prélèvement (à son initiative).

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la DDFIP01 pour la mise en place d'une offre de paiement en ligne.

## **14 – local du stade : changement complet du bloc porte : choix de l'entreprise**

Le vandalisme du 02/07/2020 nécessite le remplacement des 3 blocs portes du local du stade. 2 solutions sont proposées:

1 – Changement à l'identique avec des blocs portes en bois pour un montant de 2 660,00 € HT, réalisé par l'entreprise RAVIER de Sault-Brénaz,

2 – Changement des blocs portes par des portes métalliques (plus résistantes) pour un montant de 5 974,00 € HT, réalisé par l'entreprise MARQUIANT Jean-Louis d'Ambérieu en Bugey.

Le conseil municipal, par 8 voix POUR, 3 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, choisit la solution N° 2 avec l'entreprise MARQUIANT Jean-Louis pour un montant de 5 974,00 HT.


### **15 – Cantine convention avec des bénévoles :**


Hélène DENOYER informe que pour le bon fonctionnement du service « cantine », il convient de mettre en place un service de collaborateur « bénévole » en cas d'absence, occasionnelle et courte, du personnel de la cantine.


A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le maire à signer, le cas échéant, le projet de convention avec le/la bénévole.

### **16 – Meublés au 3 montée des sœurs : choix du locataire :**

A l'unanimité, le conseil attribue le meublé situé 3 Montée des Sœurs à **Mme MARECHAL Isabelle**, à compter du **1<sup>er</sup> novembre 2020 pour un montant de 200 €**.

	<p>Le traditionnel Bulletin Municipal annuel est en préparation. Afin de bien vous faire connaître, les pages Vie Active et Associations seront reconduites.</p> <p>Pour les <b>Professionnels</b> désirant s'inscrire, modifier, voir se désinscrire du Bulletin, merci de remplir le coupon N°1 ci-joint.</p> <p>Pour les <b>Associations</b>, idem avec le coupon N°2.</p> <p>Sans réponse de votre part, vous n'apparaîtrez pas dans le bulletin.</p> <p>Date limite de retour du coupon : <b>le 13 novembre 2020</b></p>
--	---

	<p style="text-align: center;"><b>VACANCES D'OCTOBRE</b></p> <p>Fermeture les vendredis 23 et 30 octobre 2020</p> <p>Ouverture les samedis 24 et 21 octobre 2020 de 10h à 12h30.</p>
---	--

	<p style="text-align: center;"><b>LES SAPEURS-POMPIERS</b></p> <p>La fin d'année est associée à la traditionnelle présentation des calendriers des sapeurs-pompiers aux habitants de la commune.</p> <p>En cette période particulière, ils s'engagent à respecter les gestes barrières et des règles strictes en accord avec les recommandations de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain (porter le masque, se désinfecter les mains, rester sur le pas de la porte et ne pas entrer chez l'habitant, ne pas emprunter de stylo).</p> <p>Ils comptent sur votre reconnaissance de leur engagement citoyen afin de leur réserver le même accueil qu'à l'accoutumée, et ainsi faire perdurer les liens qui unissent les sapeurs-pompiers et la population locale.</p>
---	---



### Rencontre du 30 Octobre 2020 à 19h30 au Foyer de Saint Sorlin-en-Bugey

Vous souhaitez participer à la mise en place de projets solidaires, locaux et concrets.

Un groupe d'habitants de St Sorlin vous propose de mettre la main à la pâte afin de monter des projets destinés à créer les conditions d'un aujourd'hui et d'un avenir plus durable. Que vous soyez simplement curieux ou super motivés, si vous souhaitez vous informer ou contribuer activement à ces projets à l'échelle de notre village et du territoire, vous êtes invités à cette réunion participative où vous pourrez réfléchir ensemble aux alternatives pouvant émerger.

Pour respecter les recommandations en termes d'hygiène venez masqués et apportez chacun un stylo et du papier. Merci.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Gilles Cauvin : 06 63 35 05 66, Nicolas Leignier : 06 43 71 23 34, Clément Mugnier : 06 66 19 35 89 ou Léa Arrault : [lea.arrault@gmail.com](mailto:lea.arrault@gmail.com)



### SOU DES ECOLES

🍁 Le 31 octobre, les enfants fêtent Halloween au foyer 🍁  
Une nouvelle formule pour s'adapter aux conditions sanitaires :  
45 minutes d'atelier par groupe de 10 enfants pour s'amuser sur le thème d'Halloween.

#### Au programme :

- Lecture Offerte
- Activité créative : "Fabrique ton personnage d'Halloween"
- Parcours de motricité d'Halloween
- Petites astuces pour chasser la peur
- Goûter réconfortant : Crêpe et sirop

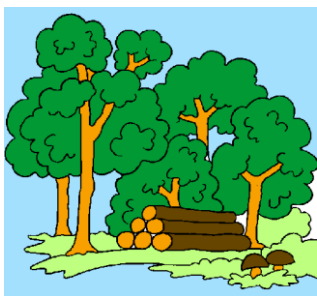
Inscrivez dès maintenant vos enfants sur le créneau horaire de votre choix :  
<https://doodle.com/poll/ukq52v298z8abveb>

Les enfants sont invités à venir déguisés et munis d'un rouleau de papier toilette vide



### 8 DECEMBRE

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, La municipalité se voit **dans l'obligation de confirmer l'annulation du 8 décembre 2020**. Nous regrettons profondément cette situation et espérons vous retrouver dès que possible sur de futures manifestations.



## AFFOUAGE

La municipalité a décidé de poursuivre l'exploitation de la forêt communale par des coupes d'affouage. Le but étant de délivrer du bois de chauffage sur pied à moindre coût pour la consommation personnelle de tous les habitants occupant un domicile fixe et réel à Saint-Sorlin-en-Bugey se chauffant au bois. Cette année et pour deux saisons de coupe, la parcelle N°15 située dans le bois de Montfalcon sera délivrée par lots. Les inscriptions se feront en mairie semaine 44 et 45 et devront être accompagnées :

- D'une attestation de responsabilité civile
- D'une signature d'engagement sur le respect du règlement d'affouage.
- D'un chèque de 100 euros afin de s'acquitter de la taxe d'affouage.
- De vos coordonnées pour le tirage des lots ainsi que le marquage de ceux-ci.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette coupe est en taillis sous futaie, donc avec une réglementation spécifique. Une grande vigilance sera portée sur le respect du règlement.



## AGENDA

### OCTOBRE :

Vendredi 30 : Rencontre écologique, citoyenne à 19h30 au foyer communal

Samedi 31 : Sou des écoles HALLOWEEN 🎃

### NOVEMBRE :

Mardi 10 : Assemblée extraordinaire du Périscolaire à 18h30.

Mercredi 11 : cérémonie au monument à huis clos.

**DECEMBRE : Vendredi 18 : Distribution des sacs jaunes**

**NOTA : Les différentes manifestations et réunions évoquées ci-dessus, pourront être modifiées, voir annulées, selon l'évolution rapide des mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19**



### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi et Vendredi : de 15h à 18h - Jeudi : 8h30 à 12h - Tel : 04.74.35.73.78

Adresse email secrétariat mairie : [mairiestso@orange.fr](mailto:mairiestso@orange.fr)

Site Internet : <http://www.saint-sorlin-en-bugey.info>

Commission Communication : [lapouponne01@gmail.com](mailto:lapouponne01@gmail.com)